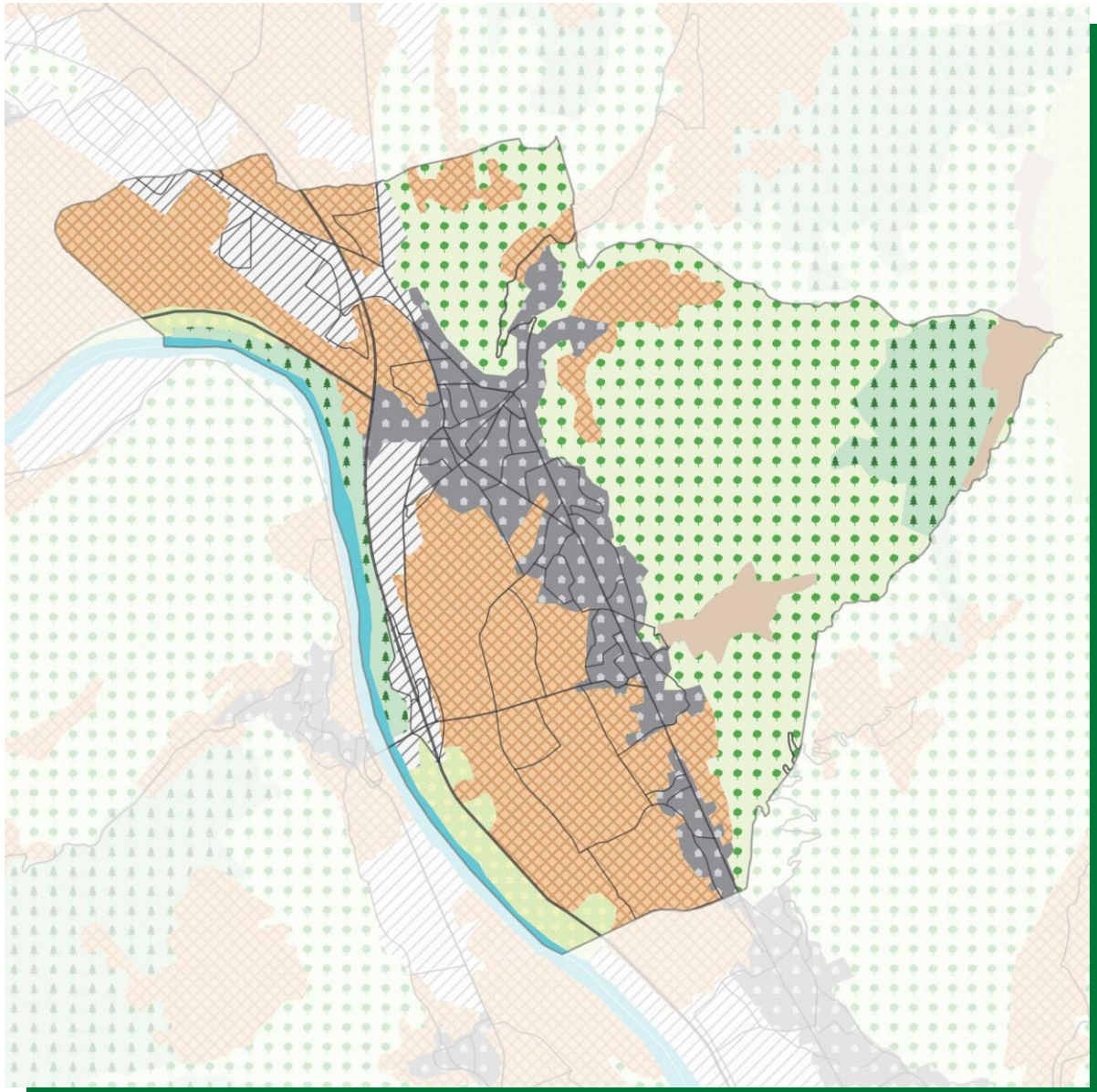

PROFIL thématique

SANTÉ ET HANDICAP

Voreppe

MAI 2025

ithéa
ithea-conseil.fr

COMMENT LIRE VOTRE PROFIL THÉMATIQUE ?

L'intitulé de la thématique

Un ou deux chiffres-clés pour appréhender la thématique en un coup d'œil

Une représentation graphique (carte ou infographie) pour approfondir la thématique

Des clés de lecture pour définir un indicateur ou le contextualiser

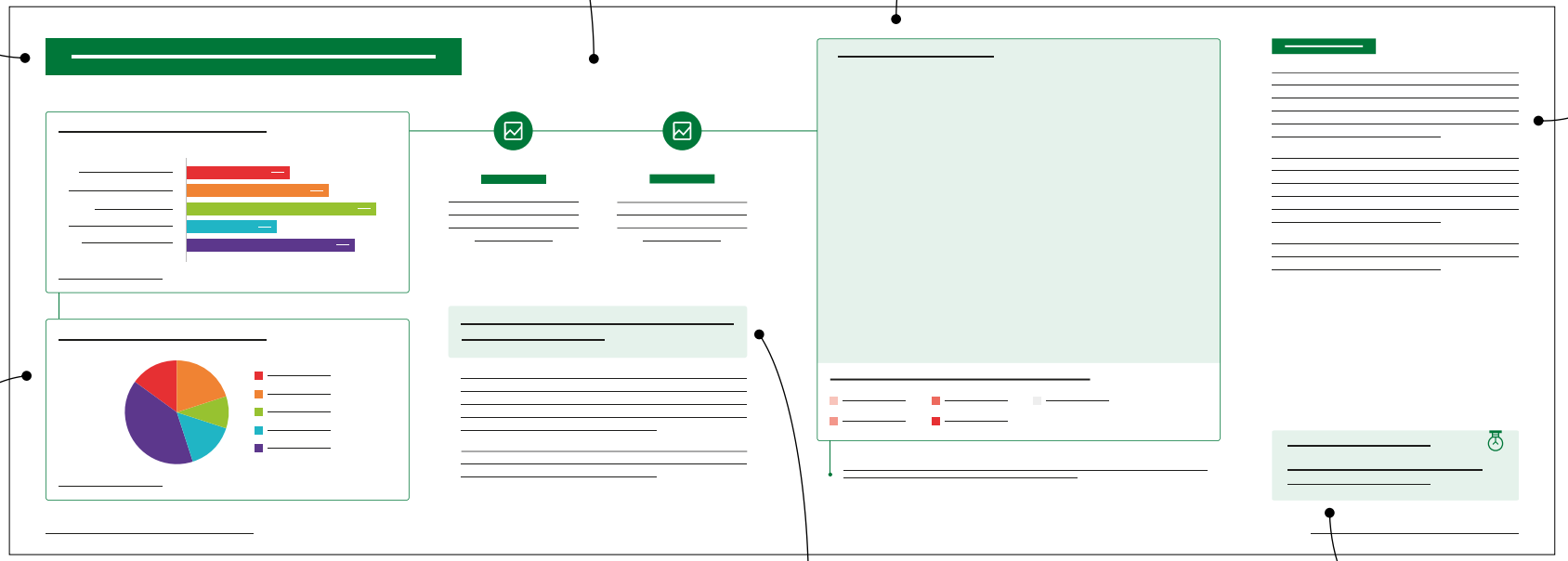

Deux graphiques pour synthétiser les enjeux de la thématique

La réponse à la question soulevée par la thématique, pour le territoire

Des idées de bonnes pratiques en lien avec la thématique

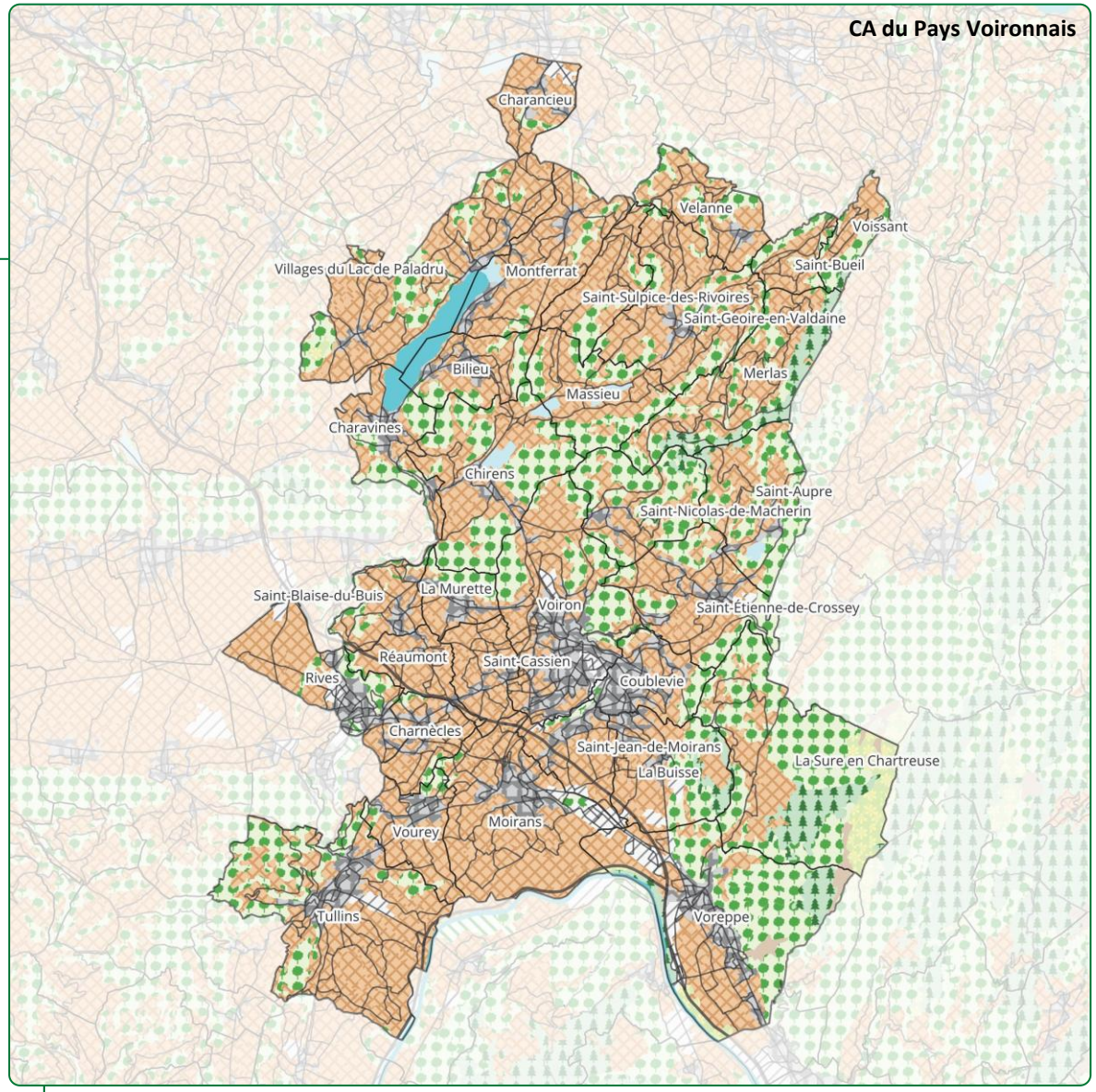

Les cartographies proposées sont réalisées à l'échelle de l'EPCI. La carte ci-dessus permet de positionner chacune des communes.

ÉDITO

Appuyer vos décisions sur des éléments fiables et objectifs

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le Profil Santé et handicap conçu par Ithéa. Construit à partir des derniers chiffres disponibles pour Voreppe, ce document vous permettra :
1. D'appuyer vos décisions en matière de santé et de handicap sur des données objectives
2. De présenter et valoriser votre collectivité auprès de ses forces vives et de ses partenaires
3. D'alimenter vos études et schémas : Contrat local de santé (CLS), projets de création de Maison de santé, mise en œuvre de votre communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)…

Il s'adresse à tous les acteurs de votre collectivité, et ce sans limitation d'usage. Je vous souhaite une excellente lecture !

Pauline Zeiger
pauline.zeiger@ithea-conseil.fr

SOMMAIRE

Démographie du territoire	04
Offre de soins	06
Population à risque	10
Accès aux droits	12
Recours aux soins	14
Handicap	16

DÉMOGRAPHIE DU TERRITOIRE

Évolution de la population depuis 1968

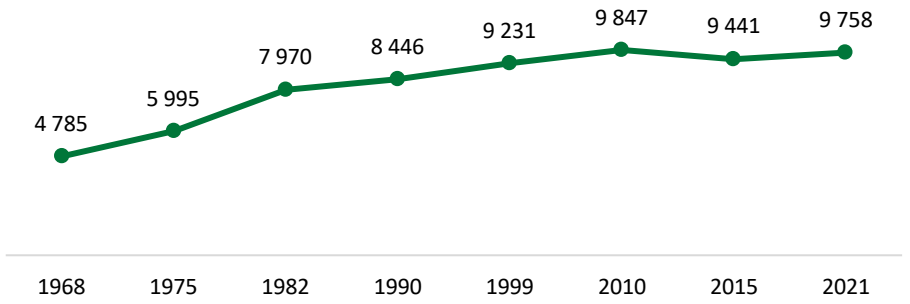

Source : INSEE, 2021

9 758

La population municipale pour la commune

26 480 €

Le revenu disponible médian des foyers de la commune en 2021

Variation annuelle moyenne de la population entre 2015 et 2021

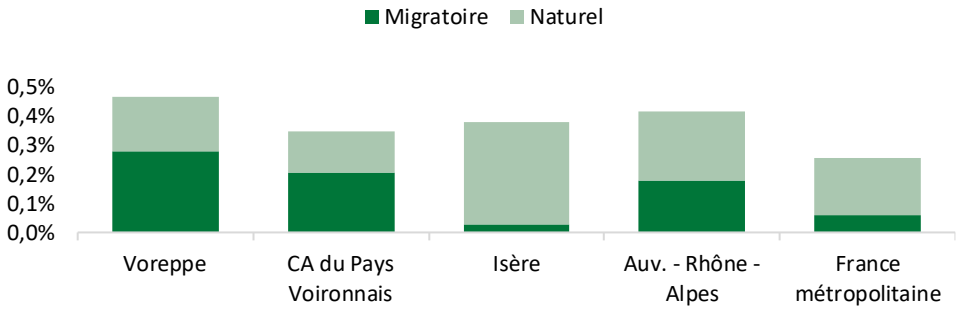

Source : INSEE, 2021

Une population en hausse depuis 1968

- Entre 2015 et 2021, une évolution de + 3,4% de la population, contre + 2,5% pour la CA du Pays Voironnais
- 26 480€, le revenu disponible médian des foyers en 2021, contre 24 270€ pour l'Isère
- 32% de la population âgée de moins de 30 ans contre 33% pour la CA du Pays Voironnais ou encore 37% pour l'Isère

Répartition de la population selon la tranche d'âge

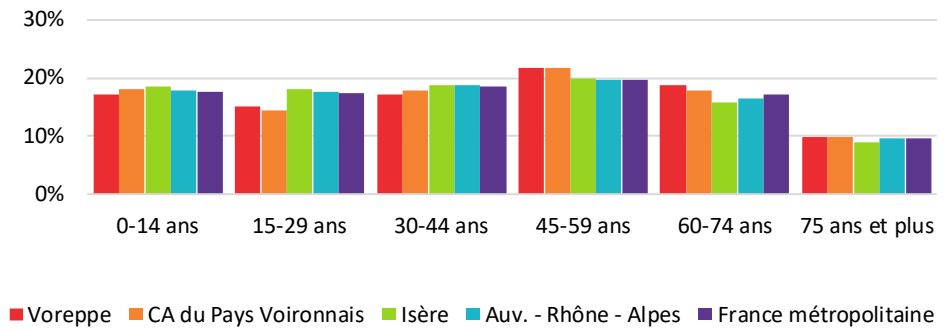

Source : INSEE, 2021

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la CSP

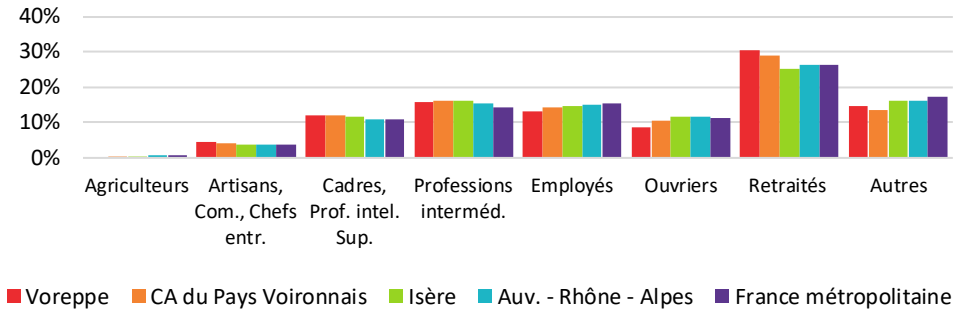

Source : INSEE, 2021

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans.

A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années. Pour ces dernières, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années (ex. millésime 2021 = moyenne 2019-2023).

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN

Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50% des foyers fiscaux perçoivent plus, 50% des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

OFFRE DE SOINS (1/2)

Taux d'équipement en médecins généralistes pour 10 000 habitants

Source : SIRENE, mars 2025

Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes

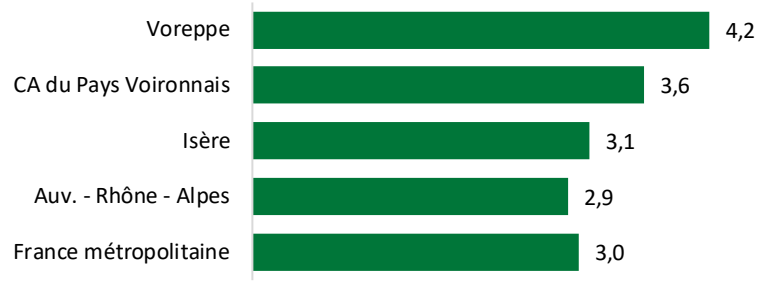

Source : CNAM, INSEE, DREES, 2023

13

Le nombre de médecins généralistes enregistrés dans le répertoire SIRENE pour Voreppe

4,2

L'Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes de la commune

Un accès aux soins moins aisé qu'ailleurs au sein de la commune

- Un ratio de 13,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 16,4 pour l'Isère ou encore 16,2 pour la France métropolitaine
- Une Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes de 4,2 pour Voreppe : un chiffre élevé, indiquant une offre de soins qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population

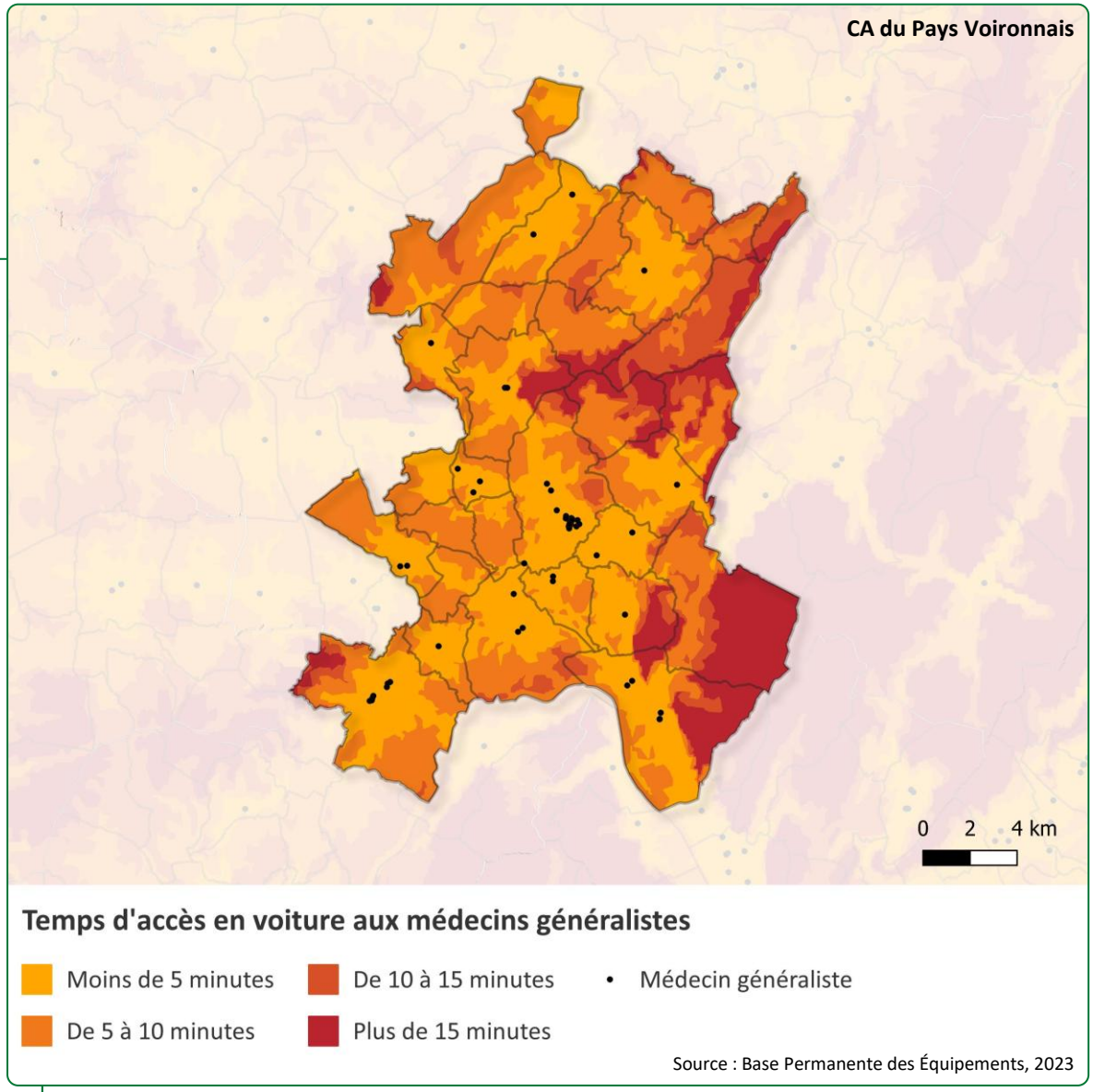

A l'échelle de la CA du Pays Voironnais, 34% du territoire a accès à un médecin généraliste en moins de 5 minutes en voiture.

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE

Développé par la DREES, l'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de premier recours (hors hôpital). Il tient compte des professionnels de santé dont le lieu d'exercice est accessible en moins de 15 minutes du domicile d'un habitant. Il prend également en compte la pression sur l'offre via la demande de soin locale (ex. plus la population d'une commune est âgée, plus la pression sur l'offre de soins est forte, plus l'APL sera faible si une offre de soins conséquente ne permet pas d'y répondre).

L'APL est exprimée en nombre de consultations accessibles par an par habitant.

Plus cet indicateur est élevé, plus le bassin de vie est doté en professionnels de santé. Selon la DREES, s'il est :

- Supérieur à 4 : l'offre de soins répond de manière satisfaisante aux besoins de la population ;
- Compris entre 2,5 et 4 : l'offre de soins répond aux besoins mais pas toujours de manière satisfaisante ;
- Inférieur à 2,5 : l'offre de soins est insuffisante.

Initiative inspirante

Le jeu du « quoiquesse » à **Pontchâteau (44)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

OFFRE DE SOINS (2/2)

Équipements en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Infirmiers, sages-f.	Masseurs-kinés	Chirurgiens-dentistes	Spécialistes	Pharmacies
Voreppe	24,6	35,9	8,2	2,0	4,1
CA du Pays Voironnais	27,3	38,9	7,4	7,6	3,5
Isère	21,7	30,6	6,0	8,7	3,3
Auv. - Rhône - Alpes	22,0	29,4	7,1	9,1	3,4
France métropolitaine	22,6	26,8	7,4	9,8	3,7

Source : SIRENE, mars 2025

Accessibilité Potentielle Localisée aux soins médicaux et paramédicaux

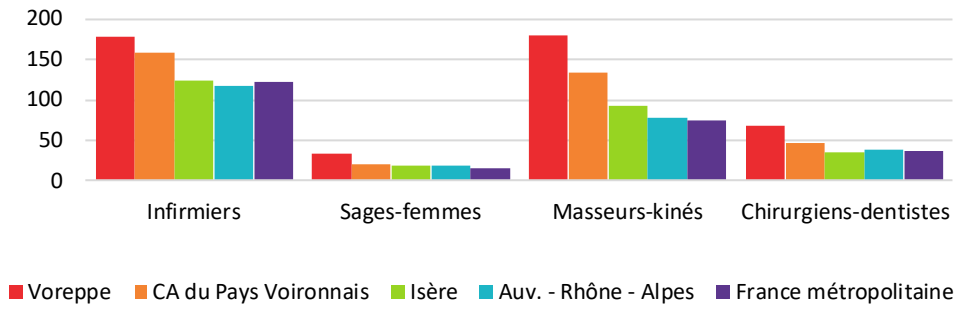

Source : CNAM, INSEE, DREES, 2023

69

Le nombre total de professionnels de santé de la commune

44%

La part des médecins généralistes de 60 ans ou plus pour Voreppe

Une offre médicale globale relativement étoffée pour Voreppe

- Un taux d'équipement en infirmiers libéraux similaire à celui enregistré pour l'Isère : 24,6 infirmiers et sages-femmes pour 10 000 habitants, contre 21,7 pour l'Isère
- Une densité de pharmacies plus élevée qu'ailleurs
- Une part importante de médecins généralistes proches de l'âge de la retraite : 44% de médecins généralistes de 60 ans ou plus, contre 23% pour l'Isère ou 31% pour la France métropolitaine

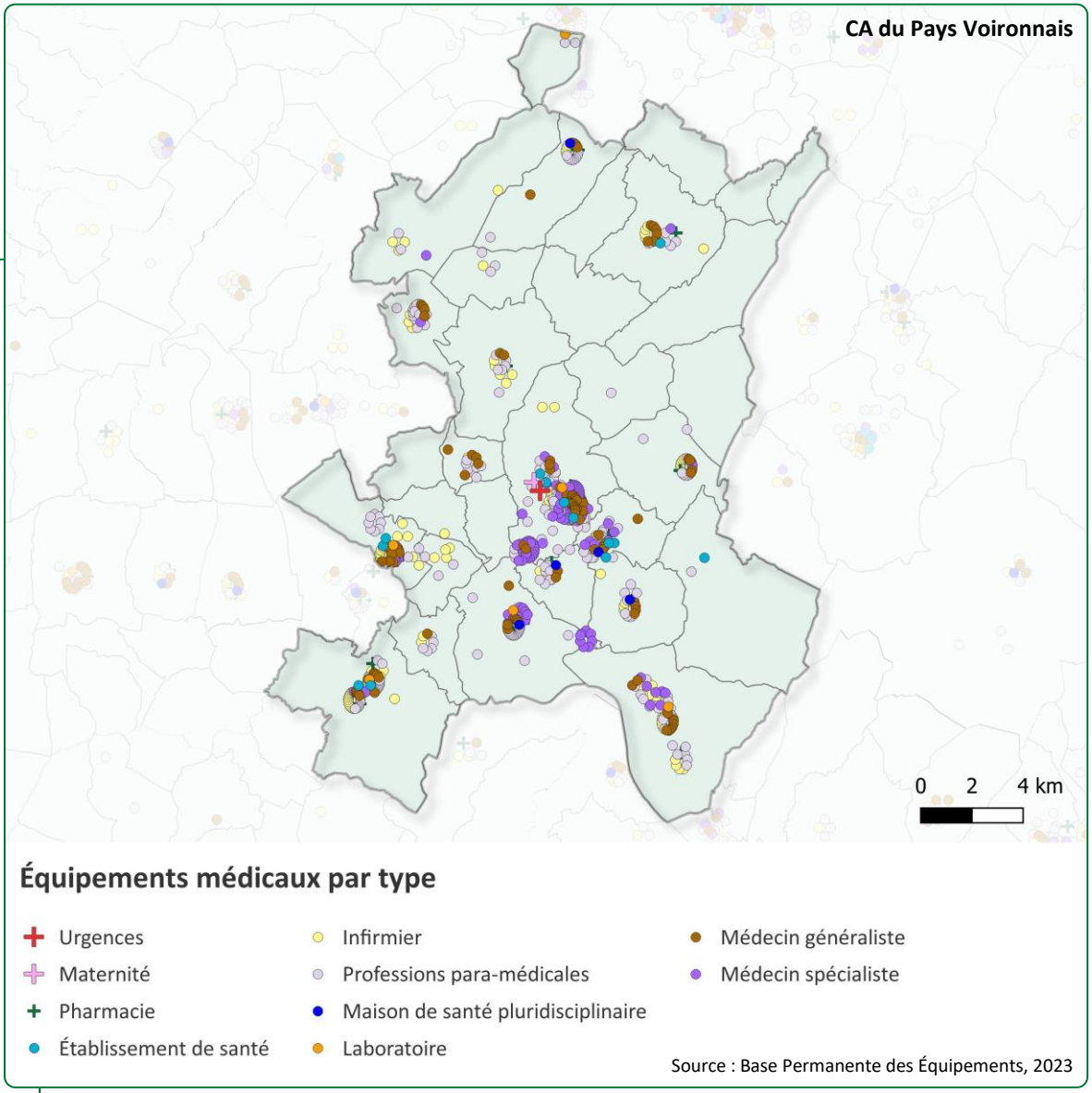

A l'échelle de la CA du Pays Voironnais, le nombre d'équipements médicaux le plus élevé est enregistré pour Voiron (329).

LES PROFESSIONS PARA-MÉDICALES

Les «professions para-médicales» regroupent les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicure-podologues, les audio prothésistes, les ergothérapeutes, les psychomotriciens, les psychologues et les diététiciens.

LA NOTION DE DÉSERT MÉDICAL

En France, 87% de la population vit dans un désert médical et 11% n'a pas de médecin traitant*. La notion de désert médical est caractérisée par deux dimensions :

- La dimension spatiale liée à la densité de professionnels de santé : le territoire est considéré comme désert médical si les patients sont éloignés géographiquement des médecins, impliquant de parcourir une longue distance pour consulter
- La dimension temporelle liée au nombre de patients par médecin : plus un médecin a une patientèle importante, moins il a de temps à accorder à chacun d'entre eux

Les difficultés qui en découlent sont nombreuses : accroissement du temps d'attente avant d'obtenir un rendez-vous au risque d'une dégradation de l'état de santé, déport de consultations vers les urgences médicales, difficultés à s'inscrire auprès d'un nouveau médecin traitant.

**Second baromètre Santé – Social, AMF et Mutualité Française, 2023*

Initiative inspirante

Des logements pour les internes en médecine à **Apt (84)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

POPULATION À RISQUE

Affections de Longue Durée

Source : Observatoire des Fragilités, 2024

Personnes de 60 ans et plus

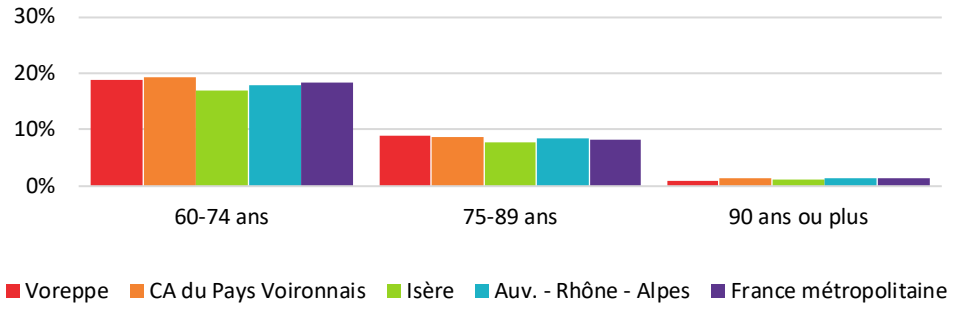

Source : INSEE, 2021

1 754

Le nombre de personnes en ALD pour Voreppe

10%

La part des 75 ans et plus au sein de la population de la commune

Des besoins en matière de santé relativement élevés à l'échelle de la commune

- 18% des assurés en Affection de Longue Durée (ALD) pour Voreppe : une tendance aussi élevée qu'ailleurs, indiquant la présence d'habitants avec une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds, avec des prises en charge plus importantes et/ou fréquentes
- Des 75 ans et plus qui représentent 10% de la population de la commune contre 9% pour l'Isère ou encore 10% pour la France métropolitaine

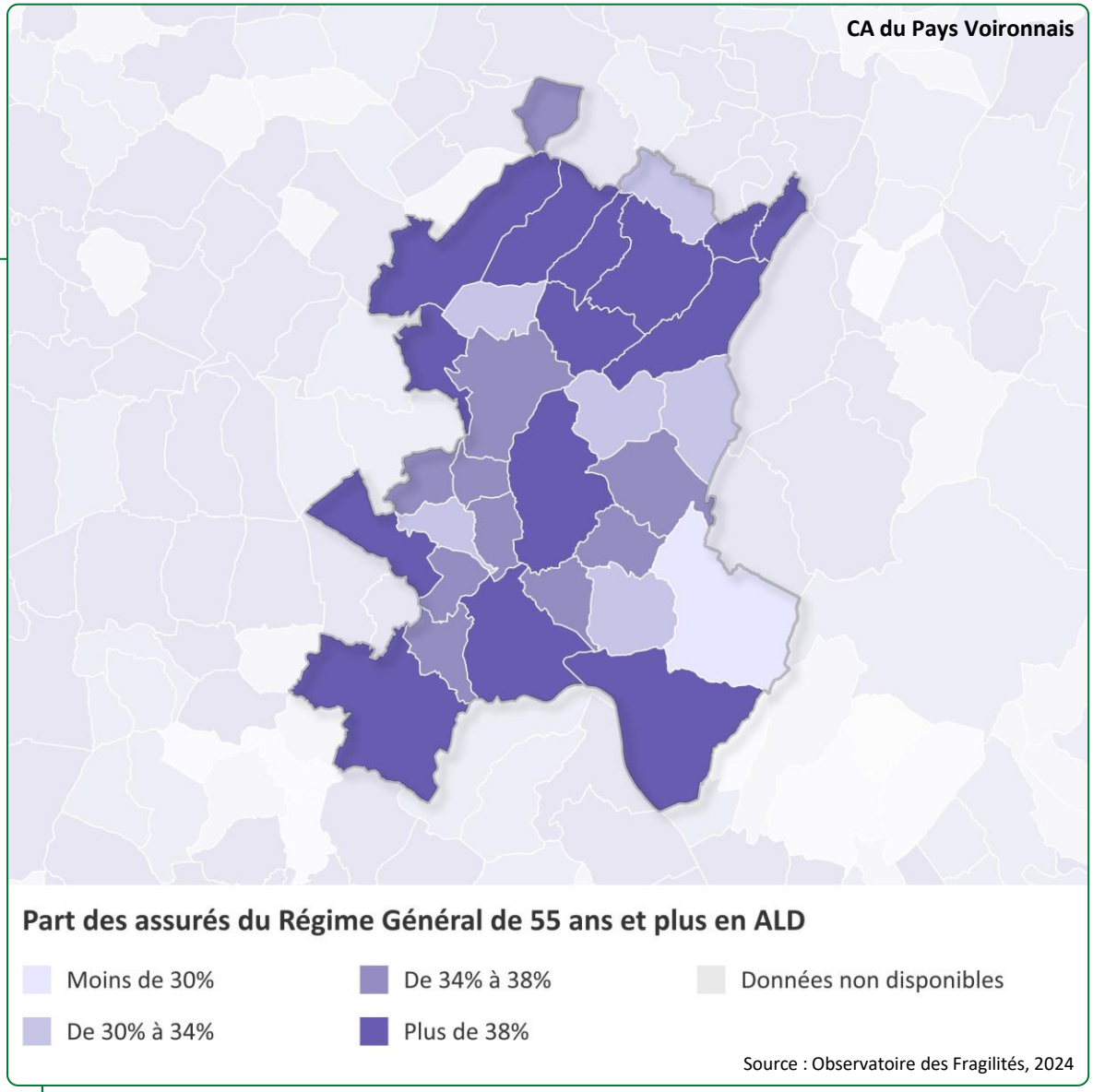

A l'échelle de la CA du Pays Voironnais, la part la plus élevée d'assurés en ALD est enregistrée pour Saint-Bueil (24%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Merlas (0%).

AFFECTION DE LONGUE DURÉE

L'Affection de Longue Durée concerne les personnes ayant une maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite un traitement prolongé (ex. accident vasculaire cérébral invalidant, troubles bipolaires, maladie d'Alzheimer, maladie coronaire, maladie de Parkinson, cancers, etc.).

En France, 41,4% des assurés du Régime Général ayant plus de 55 ans sont en ALD.

PRÉVENTION SANTÉ

Selon une étude de l'Institut national du cancer réalisée en 2017, « 40% des cancers résultent de l'exposition à des facteurs de risque évitables, liés à nos modes de vie et à nos comportements. Ainsi, sur les 355 000 cancers diagnostiqués chaque année en France, environ 140 000 pourraient être évités. »

Les collectivités et les acteurs de la santé ont un rôle majeur à jouer en termes de prévention auprès de tous les publics : de la pré-natalité aux côtés des futures familles à « l'âge d'or » aux côtés des personnes susceptibles d'être en perte d'autonomie. Campagnes d'affichage, formation du personnel d'accueil des établissements recevant du public pour orienter vers les structures de soins, événements de sensibilisation auprès des jeunes publics : autant de leviers à activer pour mettre en place une politique de prévention santé complète sur le territoire.

Initiative inspirante

Les espaces sans tabac à **Chambéry (73)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

ACCÈS AUX DROITS

Part des assurés du Régime Général bénéficiaires de la CSS

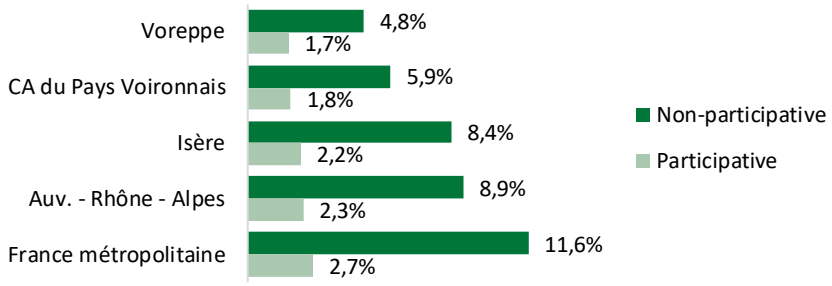

Source : Observatoire des Fragilités, 2024

Assurés du Régime Général bénéficiant de la CSS par âge

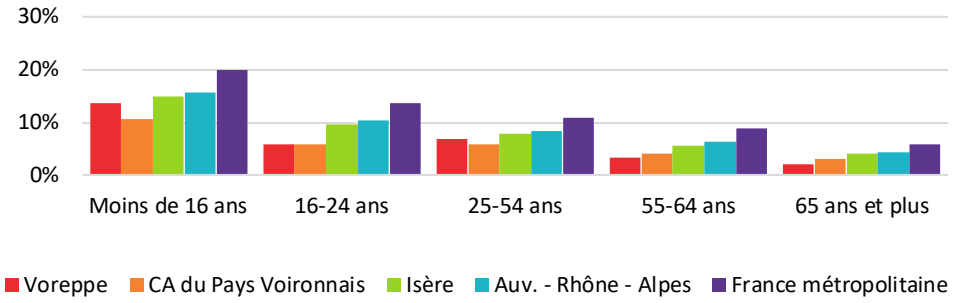

Source : Observatoire des Fragilités, 2024

236

Le nombre de bénéficiaires de la CSS participative et non participative de moins de 16 ans pour Voreppe

41

Le nombre de bénéficiaires de la CSS participative et non participative de plus de 65 ans

Un recours limité à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) pour Voreppe

- 4,8% de bénéficiaires de la CSS non-participative et 1,7% de bénéficiaires de la CSS participative pour Voreppe
- Des taux moins élevés qu'ailleurs pouvant s’expliquer par une moindre précarité ou un déficit d’accès aux droits
- 630 assurés concernés par ces prestations, dont 236 de moins de 16 ans

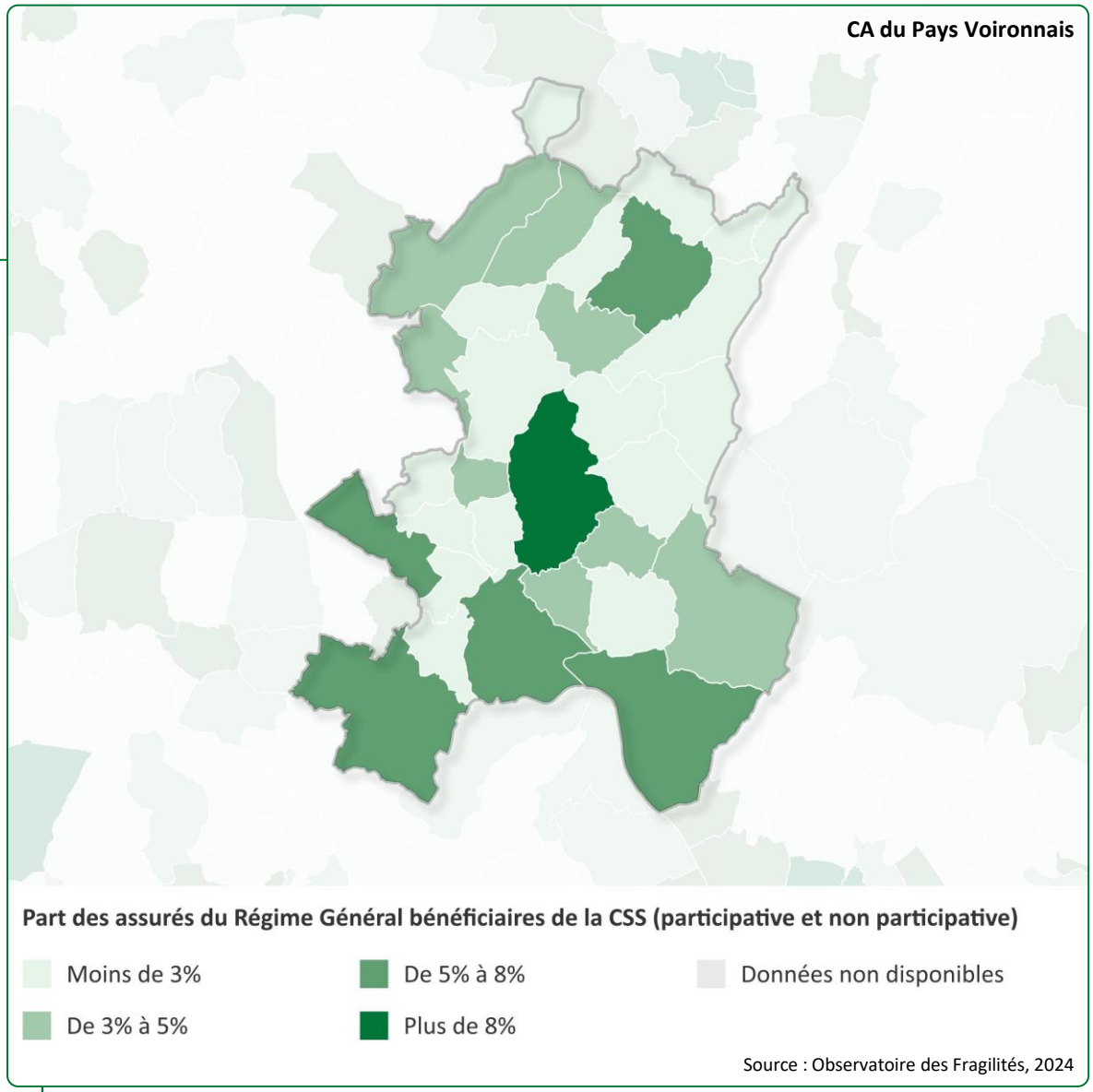

A l'échelle de la CA du Pays Voironnais, la part la plus élevée de bénéficiaires de la CSS est enregistrée pour Voiron (10%). La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour Merlas (0%).

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS ont fusionné pour devenir la Complémentaire Santé Solidaire (CSS). Cette fusion vise d'une part à renforcer et simplifier le système de couverture santé, et de l'autre à protéger les bénéficiaires contre les dépassements d'honoraires.

La CSS non-participative est une complémentaire délivrée gratuitement aux foyers dont le revenu n'excède pas 10 166€ par an dans le cas d'une personne seule, 15 249€ pour deux personnes ou 18 298€ pour trois personnes.

Au-delà, un foyer peut prétendre à la CSS participative, qui propose une participation forfaitaire allant de 8€/mois pour les moins de 30 ans à 30€/mois pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

Initiative inspirante

Le bus Mobil'santé à **Vichy (03)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

RECOURS AUX SOINS

Assurés de 16 ans et plus du Régime Général sans médecin traitant

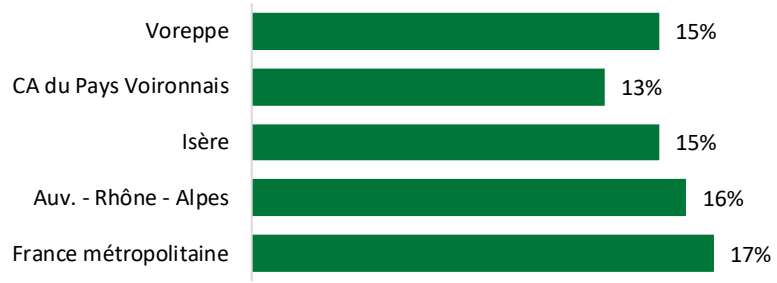

Source : Observatoire des Fragilités, 2024

Assurés de 16 ans et plus du RG sans consultation généraliste depuis 2 ans

Source : Observatoire des Fragilités, 2024

1 177

Le nombre d'assurés du Régime général sans médecin traitant pour Voreppe

10%

La part des assurés sans consultation chez un médecin généraliste depuis plus de 2 ans

Des niveaux de recours aux soins plutôt favorables pour les habitants de la commune

- 15% des assurés du Régime Général de la commune sans médecin traitant : une proportion similaire à celles des territoires de comparaison
- 10% des assurés du Régime Général qui ne sont pas allés chez le médecin généraliste depuis plus de 2 ans contre 11% pour l'Isère ou encore 13% pour la France métropolitaine
- 49% des femmes qui n'ont pas consulté de gynécologue depuis plus de 2 ans contre 53% pour l'Isère ou encore 51% pour la France métropolitaine

Assurées de 20 à 64 ans sans consultation de gynécologie depuis 2 ans

Source : Observatoire des Fragilités, 2024

Assurés de 16 ans et plus sans consultation dentaire depuis 2 ans

Source : Observatoire des Fragilités, 2024

LE NON-RECOURS AUX DROITS

Le non-recours aux droits, en matière de santé entre autres, est une problématique forte en France. Il s'explique par plusieurs raisons : manque d'information sur les droits, manque de prévention, auto-censure…

Les jeunes ont systématiquement une moins bonne connaissance des prestations que les personnes plus âgées. Malgré un net accroissement de l'information en matière d'aides sociales, le manque d'information est encore aujourd'hui la cause du non-recours pour 40% des personnes concernées.

Initiative inspirante

Un opticien itinérant en **Haute-Saône (70)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

HANDICAP

Bénéficiaires de l'AAH pour 100 individus de 20-64 ans

Source : CAF, 2021

Bénéficiaires de l'AEEH pour 100 individus de moins de 20 ans

Source : CAF, 2021

109

Le nombre de bénéficiaires de l'AAH

2,1

Le nombre de bénéficiaires de l'AAH pour 100 personnes de 20-64 ans

Des bénéficiaires de prestations handicap peu présents

- 2,1 bénéficiaires de l'AAH pour 100 personnes de 20 à 64 ans : un taux moins élevé qu'ailleurs
- 109 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé en 2021 pour Voreppe contre 77 en 2016
- 45 bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé en 2021 pour Voreppe contre 32 en 2016

Évolution des bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH

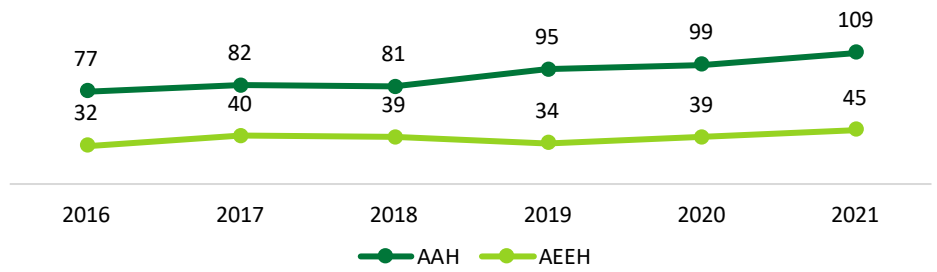

Source : CAF, 2021

ERP accessibles aux personnes en situation de handicap

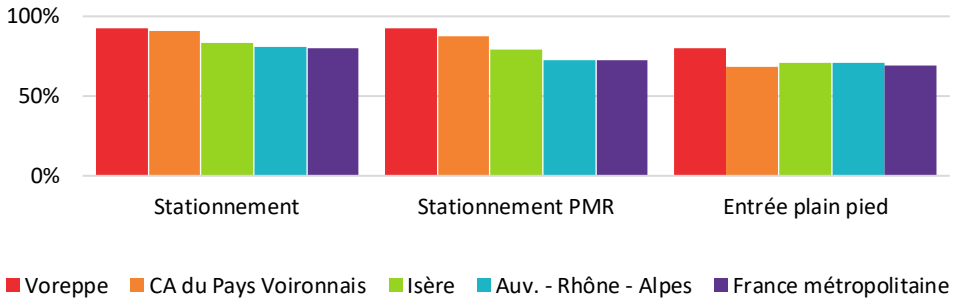

Source : Acceslibre, 2024

AAH ET AEEH

Allocation Adulte Handicapé = Aide financière versée par la CAF aux personnes en situation de handicap selon des conditions de ressources et d'autonomie.

Allocation d'Education d'un Enfant Handicapé = Aide financière versée par la CAF aux parents d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap et destinée à financer les frais d'éducation et de soins.

Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut être lié à une forte présence de personnes en situation de handicap, mais aussi à un meilleur repérage de ces dernières.

À noter que le taux de non-recours à l'AEEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?

Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

Initiative inspirante

Une aire de jeux inclusive à **Vannes (56)**

À découvrir dans l'onglet « Bonnes pratiques » sur ithea-conseil.fr

LA THÉMATIQUE EN BREF

Indice de besoins en matière de santé

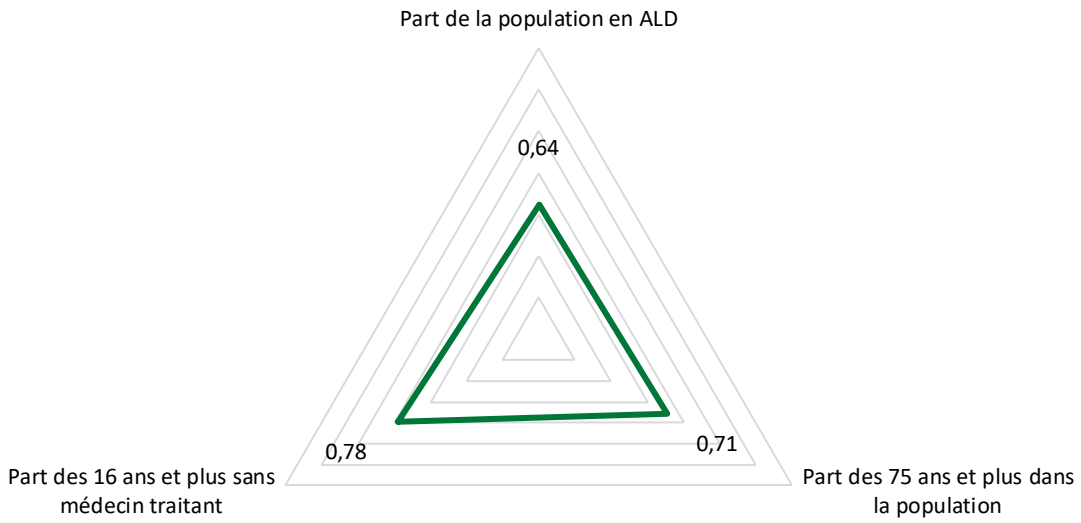

Sources : INSEE 2021, Observatoire des Fragilités 2024

0,71

L'indice de besoins en matière de santé calculé pour Voreppe

Plus l'indice est élevé, et plus les besoins en matière de santé sont importants.

Avec un indice de 0,71 pour Voreppe, 71% des communes du département enregistrent un indice inférieur, et donc des besoins en matière de santé moins élevés.

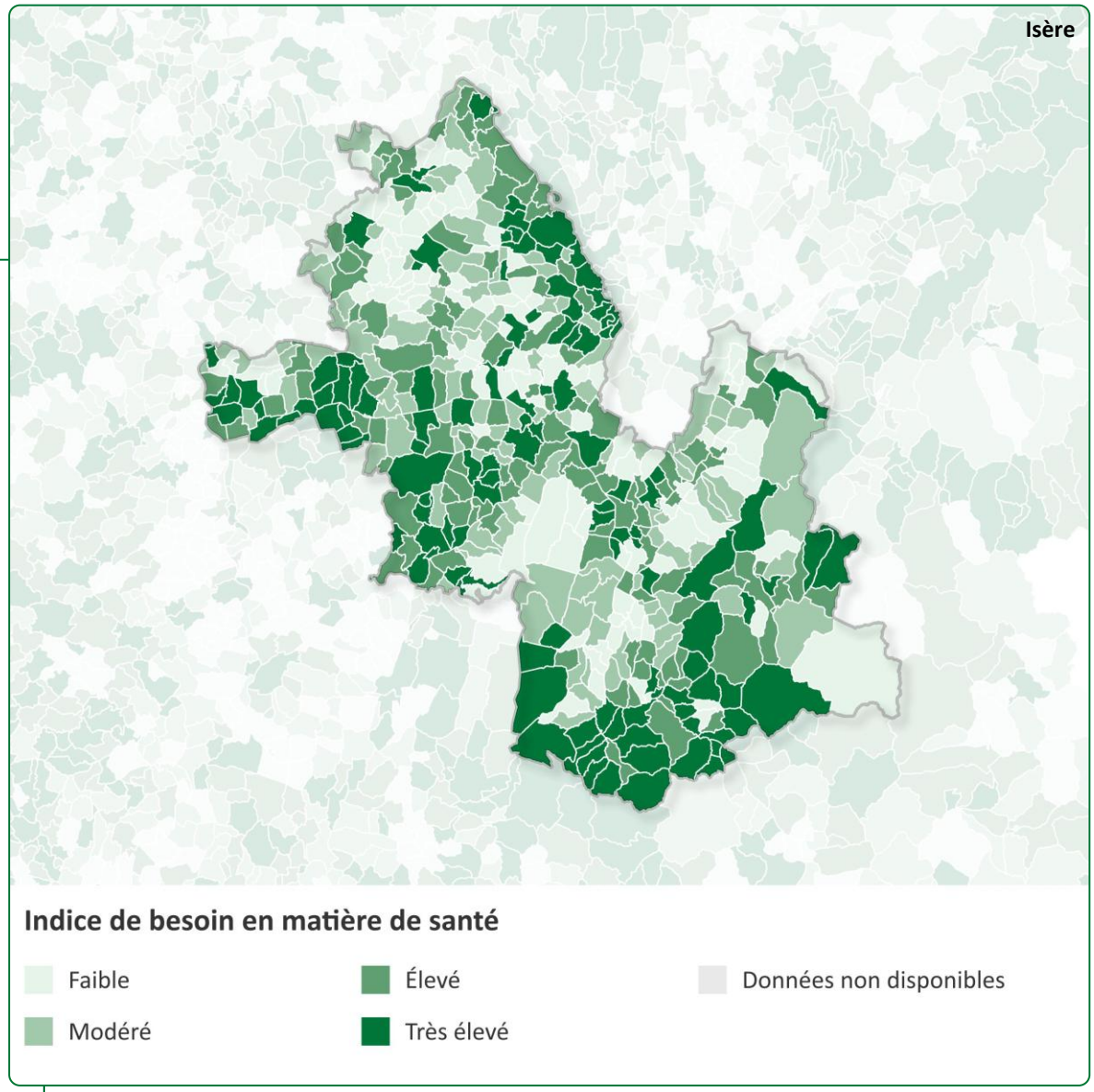

La carte représente l'indice de besoins en matière de santé à l'échelle départementale, avec un découpage au niveau des communes.

INDICATEURS MOBILISÉS

Part des assurés du RG en ALD
Source : Observatoire des Fragilités 2024

Part des 75 ans et plus au sein de la population
Source : INSEE 2021

Part des assurés du RG sans médecin traitant
Source : Observatoire des Fragilités 2024

MÉTHODOLOGIE

L'indice est calculé en 3 étapes :
1/ Calcul de 3 indicateurs clés pertinents pour la thématique
2/ Pour chaque indicateur, calcul du positionnement sur une échelle de 0 à 1 de la commune par rapport aux autres communes du département (méthode des déciles). Cette étape permet de disposer de 3 indices primaires.
3/ Moyenne des 3 indices primaires, qui nous permet de disposer d'un indice global

Les 3 indices primaires sont représentés sur le graphique de la page précédente. La carte ci-contre représente l'indice global.

Ithéa Conseil SAS
21 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris
communication@ithea-conseil.fr
www.ithea-conseil.fr